

Violences faites aux femmes et aux enfants : pour une loi intégrale ! | Fête de l'Humanité 2026

57 min · Parti Communiste Français

Hélène Vidard : Je m'appelle Hélène Vidard, je suis membre de la direction du Parti communiste français et je suis très heureuse de vous présenter ce débat, ce débat avec nos intervenants et nos intervenantes que je vais vous présenter aussi. Ce débat porte sur la loi intégrale contre les violences faites aux femmes et aux enfants, contre les violences sexistes et sexuelles pour une protection, enfin, à la hauteur. On est réunis sur un sujet qui devrait être une évidence pour toutes et tous. Aucune femme, aucun enfant ne devrait avoir à subir des violences sexistes et sexuelles ou intrafamiliales lorsqu'elles surviennent. Aucune victime ne devrait être laissée seule. Pourtant, on est encore loin du compte. Il y a évidemment énormément de violences et ces violences ne sont pas des faits divers. Ce ne sont pas des successions de drames individuels. C'est le produit d'un système de domination, d'inégalités et de rapports de pouvoir. Elles traversent toutes les classes sociales, tous les territoires, toutes les générations. Elles existent dans la famille, dans le couple, à l'école, au travail, dans l'espace public, dans le monde politique, dans le sport, sur Internet aussi. Le mouvement féministe nous a appris depuis longtemps et MeToo a rendu ça impossible à ignorer, que les violences sexuelles ne sont pas des accidents et qu'elles forment un continuum. De l'insulte sexiste au harcèlement, des violences conjugales aux viols, de l'exploitation sexuelle, de la prostitution aux violences sexuelles faites aux enfants, il existe à chaque fois des mécanismes communs de domination. Et c'est pourquoi une coalition s'est mobilisée, une coalition avec des associations féministes et enfantistes exceptionnelles, avec plus de 140 organisations. Anne-Cécile va nous en parler après. Une coalition qui s'est mobilisée pendant des mois et qui a permis de mettre une loi à l'ordre du jour. Cette mobilisation, elle a une exigence simple. On ne veut plus d'une politique publique en morceaux. On ne veut plus d'un puzzle impossible à assembler. Et encore plus pour les enfants de la classe travailleuse. Aujourd'hui, une victime peut rencontrer successivement l'école, la police, la justice, l'hôpital, les services sociaux, la protection de l'enfance, les associations, sans que ces institutions ne disposent de moyens et aussi des outils de travailler pour travailler tous ensemble. Or, cette violence ne s'arrête pas parce qu'un dossier est pris en charge par un quelconque service. Une enfant qui révèle une agression sexuelle ne peut pas être considérée comme une affaire. Elle a besoin d'être protégée, soignée, accompagnée, psychologiquement, entourée, socialement, entendu par tous les professionnels formés et cru et prise au sérieux. Et c'est cela le sens du mot de la loi intégrale. Prévenir, repérer, recueillir la parole, protéger, enquêter, juger, réparer, prévenir la récurrence aussi. Évidemment, nous allons poser dans ce débat également la question des moyens, puisque l'on peut évidemment tout de suite penser qu'on ne peut pas protéger sans moyens. Le Parti communiste français le dit depuis plusieurs mois. Plus aucune enfant ne doit, en attente de justice, ne pas bénéficier des moyens, ne pas bénéficier des moyens pour enquêter, des moyens pour juger, des moyens pour protéger. Le drame de Liana a révélé avec une brutalité terrible ce que les associations, les professionnels et les victimes dénoncent depuis des années. Les défaillances ne sont pas seulement individuelles, elles sont avant tout institutionnelles. Pour parler de tout cela, et je vais me présenter mes différents intervenants et intervenantes, on va laisser la parole en dernier au juge Édouard Durand, que je suis très heureuse d'accueillir ici. Je fais court parce que je pense que beaucoup d'entre vous le connaissent. Le juge Édouard Durand, il est magistrat, ancien coprésident de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants

la CIVIS, juge des enfants depuis plus de 20 ans, aujourd'hui premier vice-président, chargé des fonctions de juge des enfants au tribunal judiciaire de Pontoise et président du tribunal pour enfants. Avec lui à ses côtés, Véronique Sanchez-Ouar. Elle est communiste. À l'applaudiment, c'est un peu de la triche, le stand du Conseil national du Parti communiste. Mais Véronique, elle est militante communiste. Elle est responsable de la Commission protection de l'enfance du Parti communiste français. Elle nous a permis, avec les militantes et militants qui travaillent sur le sujet, de rassembler de nombreuses propositions. Et dans la vie, elle est conseillère technique des services sociaux de l'Éducation nationale. À ses côtés, Yannick Monet. C'est le marathonnien des débats à la fête de l'Humain. Il en fait toutes les heures. Alors... À peu près sur tous les sujets. Je blague, mais Yannick Monet s'est engagé avec nous dans la lutte contre le cancer du sein. J'entends remercier d'avoir porté cette loi. Il est donc député communiste de l'Allier, membre de la Commission des affaires sociales à l'Assemblée nationale et diplômé en ingénieur social, parce qu'il a un vrai métier à côté. Député, c'est pas un métier. Et donc, il est diplômé de l'ingénierie sociale et il a été responsable d'une structure d'accueil des réfugiés et il est éducateur spécialisé. Et puis, enfin, Anne-Cécile Maillefer. Alors, Anne-Cécile, c'est une militante féministe, présidente de la Fondation des femmes, depuis qu'elle l'a créée, avec d'autres, plein d'autres féministes, mais depuis qu'elle a créé cette fondation en 2016, je vais pas vous faire la liste de tous les combats féministes portés par Anne-Cécile, puisqu'elle est dans tous les combats, aux côtés des associations accompagnées par la Fondation. Mais Anne-Cécile, elle vient aujourd'hui particulièrement parce que c'est l'une des voies engagées pour cette loi cadre intégrale contre les violences sexuelles faites aux enfants et aux femmes, une de celles qui a permis de rassembler, de créer cette coalition des associations enfantistes et féministes dont on avait tant besoin et qu'on avait tant espéré. Je vais pas être plus longue. Ouais, bravo. Notre enjeu, et on va débattre entre nous, c'est comment faire de cette loi une véritable rupture politique, une rupture politique pour défendre les enfants, pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles, et donc on va en parler ensemble. Et je vais d'abord laisser la parole à Anne-Cécile. On va partir de l'actuelle mobilisation, d'une petite présentation de la loi et de toutes ces mobilisations. Vous savez que tous les lundis, nous sommes devant les préfectures et Place Mandum à Paris. On va continuer tant qu'on n'aura pas gagné intégralement, c'est-à-dire y compris le budget. Et nous savons qu'il ne suffit pas de dénoncer les violences, qu'il faut donner à la société les moyens pour empêcher et protéger concrètement ces enfants qui la subissent. Alors Anne-Cécile, je te laisse la parole. Comment on va organiser cette mobilisation et comment on peut faire de cette loi une véritable rupture politique

? Merci beaucoup, Hélène. J'ai grand plaisir à te retrouver dans ce débat parce qu'on a tellement bien travaillé ensemble à Paris. Tu nous manques beaucoup. Alors pour la mobilisation, vous donnez un petit peu des nouvelles. Donc effectivement, cette coalition féministe et enfantiste, c'est une coalition qu'on a rassemblée à partir de 2024 sur la base du constat qu'avec les associations de terrain, on n'en pouvait plus de ramasser les victimes à la petite cuillère après avoir été broyés par le système, en particulier polyjustice, qui fait cette victimisation secondaire, ça s'appelle comme ça, c'est-à-dire qu'il vient précariser davantage, maltraiter davantage. Et donc on a des victimes qui se sentent pires après avoir porté plainte qu'avant, ce qui n'était quand même pas le principe. À partir de là, en fait, on se rassemble avec les féministes et les enfantistes sur la base du constat qu'en fait, les violences sexuelles, c'est les violences masculines, patriarcales, qui s'exercent sur les femmes et les enfants et que nous avons donc là un objectif commun qui est très important, tout en respectant nos différences et nos spécificités. Et on commence à bosser sur qu'est-ce qu'il faudrait faire. Et là, on se voit qu'il faudrait faire plein de trucs, plein de trucs qui ont déjà été pensés avant, par exemple par la civise, donc par le gèche du rang, mais aussi par le collectif féministe contre le viol, qui fait ça depuis des années et des années, par des tas d'associations qui, chacune, dans les aujourd'hui 200 associations que comporte cette coalition, chacune ont des expertises, ont des expériences, ont des propositions à faire qui viennent vraiment du terrain et de cette expérience d

'être soi-même victime ou aux côtés des victimes. Et donc c'est un mouvement social vraiment qui part de la base, qui part du peuple, qui part des gens. C'est un mouvement social qui est aujourd'hui porté par des associations dont la plupart sont des associations de personnes concernées par le sujet. Et ce sont ces personnes qui, pendant deux ans, on a travaillé ensemble. et on a essayé de secouer l'Assemblée nationale en disant nous, on a toutes ces propositions, faites -en une loi intégrale. Il faut agir sur la prévention, sur la police, sur la justice, sur la réparation. Il y a plein de trucs à faire. Et c'est vrai qu'on a eu en réponse une coalition parlementaire qui a travaillé sur le sujet et fait une première proposition de loi en novembre 2025. Mais on a aussi surtout essuyé un peu une fin de non recevoir en Suisse, c'est -à -dire, elle est belle, cette loi intégrale, mais 80 articles, vous n'y pensez pas. Il faudrait qu'on se penche pendant au moins une semaine. C'est vrai que je dis, ok, et alors ? Moi, ça me va, une semaine. Vous pouvez en poser deux, ça me dérange pas du tout. À discuter de ces sujets -là à l'Assemblée nationale, ils sont tellement importants, tellement urgents, ils concernent tellement des millions, des millions de Françaises et de Français, et en ce moment même, des centaines de milliers d'enfants et des centaines de milliers de femmes qui sont victimes, ça me paraît logique d'y consacrer, je sais pas, au moins une semaine de l'agenda parlementaire, ça me paraît pas délirant. Mais on nous disait, c'est impossible, c'est impossible, c'est impossible. Alors nous, les féministes, on a l'habitude qu'on nous dise que c'est pas possible. L'IVG dans la Constitution, c'était pas possible parce que changer la Constitution, on n'y pensait pas. C'est pas grave. On s'est quand même dit qu'on allait y arriver et on y arrivait, et du coup, cette loi intégrale, c'est pareil. Nous, on n'écoute pas les cassandres. Nous, on se dit, en fait, on sait que c'est juste. On sait que c'est ça qu'il faut faire et on sait que c'est urgent et on sait que c'est une question de vie ou de mort pour beaucoup de femmes et d'enfants et dans tous les cas, une question de violence tellement énorme, de crimes, en fait, qui sont commis, une question d'impunité tellement massive qu'on n'a pas le choix, on est obligé de se mobiliser. Et l'affaire Liana, donc on faisait des petites manifs. On était à 10, 15 devant l'Assemblée en disant, mettez -la à l'agenda. Bon, on n'était pas très, très entendue. Et puis l'affaire Liana, qui a suscité un émoi immense, mais il faut comprendre que l'affaire Liana, elle vient aussi après 7 ans de mitout. C'est -à -dire 7 ans où tous les mois, tous les deux mois, toutes les semaines, une nouvelle affaire plus affreuse, plus gerbante, plus injuste, qui révèle à chaque fois à quel point les personnes ne sont pas protégées, à quel point elles sont détruites par ces violences, à quel point elles sont nombreuses, à quel point c'est massif. Et en fait, je pense qu'il y a eu une sorte de trop plein depuis 7 ans, de... On est face à l'horreur et il n'y a personne pour dire qu'on peut faire un truc. Je ne sais pas vous, mais moi, je ne peux pas faire autrement quand je vois quelque chose de terrible que de me dire, qu'est-ce qu'on peut faire ? Et donc, du coup, l'affaire Liana arrive, et moi populaire, vraiment, avec des gens qui se mobilisent partout, et nous, on est prête, parce qu'en fait, nous, ça fait 2 ans qu'on bosse à 200 associations et avec une centaine de parlementaires pour trouver des solutions. Et donc, il y a eu, à partir du 4 juin 2026, ces rassemblements, un premier lundi, et là, on voit une émotion, on voit une foule, et on se dit, mais trop cool, on remet ça. Et donc, on remet ça le lundi d'après, puis comme entre -temps, en plus, le gouvernement, il avait prévu de rien faire, vraiment, il nous dit, non, mais tout ça, c'est la faute du procureur d'Auch. Le lundi d'après, non, mais ce n'est pas une question de moyens. Le lundi d'après, non, mais il ne faut pas faire une loi intégrale, il faut faire peut-être des petites choses. Et du coup, au bout de 4 lundis, et avec cette immense mobilisation du 4 juillet, et je tiens vraiment à... Il faut comprendre ce qui s'est passé au mois de janvier et ce qui continue de se passer là. C'est dans plus de 150 villes et villages de France que des gens ont décidé de faire leur manif. C'est -à -dire qu'en fait, on est sur un truc qui nous déborde complètement. Les gens, ils disent, voilà, moi, je veux faire ma manif devant ma mairie, c'est un bled de 3 500 personnes, on sera 3, on s'en fout, on est là, on lâche rien. Et ça, c'est magnifique, moi, j'avais jamais vu ça, en fait. En tant que féministe, c'est pas souvent que les choses, que les mobilisations nous débordent. Voilà. Mais là, en fait, c'est vraiment, vraiment, vraiment le cas, il faut l'avoir en tête, c'est quelque

chose qui est très populaire, qui nous déborde et qui en même temps nous donne vraiment du beau moqueur pour nous mobiliser. Et le 4 juillet, même chose, on a décidé de faire une manif le 4 juillet, à Paris, on était 100 000, c'était la canicule, je vous rappelle, la canicule. On est tellement déterres, nous, on fait une manif sous le soleil et il y avait un monde fou, alors que c'était pas ni le 8 mars ni le 25 novembre, alors qu'il y avait pas des méga grosses organisations derrière nous qui ramènent des bus et des bus. Et il y a aussi une... Il faut bien réaliser qu'en fait, on parle de violence qui concerne tout le monde. Donc, ça mobilise potentiellement beaucoup de monde. Donc voilà, donc on s'est bougé et là, on continue. Donc je vous invite tous les lundis, près de chez vous, trouvez l'endroit le plus proche où vous faites votre propre manif, pour la loi intégrale, envoyez -nous des photos, on va faire un caleidoscope de rassemblements partout en France. Et puis le 5 octobre, grande marche, de la place Vendôme jusqu'à l'Assemblée nationale, où on va aller, voilà, un peu symboliquement, prendre d'assaut l'Assemblée nationale. Et c'est vraiment, pour symboliser aussi ça, c'est vraiment une loi, une proposition de loi qui vient du peuple et qui ne sera ambitieuse et qui n'aura un budget ambitieux que parce qu'on continuera à être mobilisés. Donc votre détermination, elle est essentielle.

Hélène Vidard : Bon, je pense que le public de la fête de l'Humain, on va toutes et tous se retrouver dans les manifestations de l'effacement. On est là pour ça. Juste, Anne -Cécile, je te redonne la parole. Tu as dit qu'il y a de très nombreux articles, c'est normal, c'est une loi intégrale, donc ça vise à couvrir beaucoup de choses. Est-ce que tu peux nous dire 3, 4 mesures fondamentales qui vont changer si on fait adopter cette loi ?

Alors, une première mesure sur la prévention, c'est parler de cet entretien annuel avec les enfants, qui n'a rien à voir avec le petit QCM imaginé par le ministre de l'Education nationale, qui n'y connaît rien. L'idée, c'est non seulement, évidemment, de venir questionner les enfants pour pouvoir identifier les enfants qui, peut-être, seraient victimes, mais c'est aussi une manière de dire, aux violeurs, en fait, on fait attention aux enfants. On prend soin d'eux. On s'intéresse à savoir ce qui se passe. Et donc, c'est aussi, c'est non seulement une mesure pour identifier les problèmes, mais c'est aussi une mesure pour les prévenir. Ensuite, autre chose, à partir du moment où on voit qu'il y a eu des violences, par exemple, ce qu'il faut savoir, c'est que si vous êtes une maman et que c'est votre enfant, que vous allez devoir porter plainte, il faut aller porter plainte à des heures de travail. Ensuite, il va falloir emmener l'enfant chez faire une évaluation psychologique, peut-être une évaluation médicale, peut-être une audition, une deuxième audition, etc. Donc, en fait, il y a des tas de démarches que vous soyez vous-même victimes ou pour vos proches qui sont à réaliser. Comment on fait quand on est au 3 -8 dans une usine ? Et je dis ça parce qu'à la Fondation des femmes, on accompagne, par exemple, Milly et sa maman, qui étaient toutes deux ouvrières au 3 -8 dans une usine. Et Milly a été victime d'un viol en réunion qui a fait d'ailleurs beaucoup parler d'elle dans le monde. Il y a eu un grand article sur son affaire qui est évidemment absolument terrible. Et en fait, on parle de personnes qui n'ont... Comment faire pour... En fait, elles sont tellement absentes du travail que ça les met vraiment en danger de précarisation plus plus au-delà de ce que fait aussi le trauma sur la capacité, bien évidemment, de travailler. Mais par exemple, ça, nous, dans la loi, ce qu'on demande, c'est 10 jours d'arrêt, autorisé, payé, évidemment, pour pouvoir, soi-même ou ses proches. Ensuite, ce qu'on demande aussi, c'est qu'il y ait des actes d'enquête obligatoires, parce qu'une fois que vous avez repéré, que vous avez pris le temps d'accompagner votre enfant et qu'après, il ne se passe rien, mais genre rien du tout. C'est-à-dire que même le ministre de la Justice, cet été, c'est pour ça que c'est important, cette loi. Il reconnaît lui-même un scandale d'État gigantesque. Il reconnaît qu'il n'y a pas le temps d'enquêter, que ce n'est pas possible d'enquêter surtout, et qu'en plus, il y a des plaintes fantômes, des dizaines de milliers de plaintes fantômes. C'est-à-dire qu'en fait, on parle d'enfants. Là, c'était que sur la pédocriminalité. On parle d'enfants, fantômes. On parle de violeurs, fantômes. C'est-à-dire qu'on ne les voit pas, ils n'existent pas. Mais pourtant, il y a des plaintes. Ils sont allés au commissariat, ils pensent qu'il va y avoir une

enquête, mais il n'y a rien. Ce n'est pas remonté, ce n'est pas redescendu. C'est sa sortie des bases de données. Ça n'existe pas. Donc ça, par exemple, nous, ce qu'on demande, c'est qu'il y ait des actes d'enquête obligatoires. Que ce soit obligatoire de convoquer le mis en cause. Que ce soit obligatoire de lui prendre son téléphone, de lui prendre son ordinateur. Et que ça, ce soit fait évidemment dans des délais raisonnables. Parce que si on enquête six ans après les faits, il ne faut pas s'étonner de ne pas trouver de preuves. Ouah là là. Bah oui, évidemment. Voilà. Donc par exemple, j'en ai cité trois, mais il y en a beaucoup d'autres. Il y a aussi des mesures, parce que c'est ça qui est intéressant dans cette loi intégrale, c'est que du coup, on peut oublier personne. Donc il y a des mesures sur l'excision, sur le mariage forcé, sur les femmes étrangères, des mesures évidemment mineures, sur les mineures victimes de prostitution. Donc on est vraiment sur l'intégralité des violences et des publics. Donc il y a cette approche systémique et intersectionnelle qui est extrêmement positive. Et ça, c'est parce qu'elle est intégrale qu'on peut justement prendre en compte tout ça.

Hélène Vidard : Merci beaucoup, Anne -Cécile. Tout le monde va reparler après. Mais je vais d'abord faire rebondir Yannick Monet, donc députée communiste. Donc il y a des associations féministes et enfantistes qui se rassemblent, qui écrivent des propositions. Il y a un mouvement social... qui les dépasse, il y a une colère, il y a de l'émotion à juste titre et tout ça ça donne là une loi qui est enfin déposée et tu as bien fait de le rappeler je leur dis quand même c'est aussi MeToo qui a permis tout ça parce que nous notre historique c'est aussi qu'il y a quelques années on était très mobilisé on parlait déjà de cette loi intégrale et puis le gouvernement avait repris notre idée, l'idée qui venait des associations aussi, d'avoir une grande cause ils ont beaucoup communiqué, il n'y a jamais eu de budget, il ne s'est rien passé donc je crois qu'on désespère un peu du gouvernement à juste titre et donc du coup là il y a eu la volonté de s'adresser à l'assemblée et de décrire, que les féministes écrivent elles-mêmes la loi et alors toi tes députés tu vois la loi qui arrive maintenant et je sais que tu vas nous en parler que le gros enjeu ça va être non seulement de batailler à l'assemblée, on va voir ce que va faire le Sénat mais aussi de parler du budget derrière et de faire railler en fait avec le gouvernement

Oui d'abord dire que c'est toujours bien de s'adresser à l'assemblée nationale mais ce n'est pas les députés qui décident de l'ordre du jour de l'assemblée nationale c'est davantage le gouvernement qui a la possibilité d'inscrire au nom des textes et donc il y a beaucoup de députés qui sont partis prenantes de cette proposition de loi. Moi ce que je veux dire d'abord une chose je trouve ça dramatique que dans notre pays faille attendre des faits dramatiques pour que les responsables politiques s'en préoccupent alors qu'on a des associations qui travaillent sur ces sujets depuis de nombreuses années qui ont développé une expertise, il y a eu des commissions qui se sont réunies qui ont développé des propositions qui font des recommandations et c'est le jour où il y a un événement dramatique que la classe politique réagit, mieux vaut tard que jamais mais je pense qu'on s'appuierait un peu plus sur les mouvements associatifs, sur les mouvements syndicaux je pense qu'on perdrait moins de temps et il y aurait peut-être moins de dégâts dans la société et on avancera un peu plus vite. La deuxième chose c'est que effectivement c'est des textes importants alors le nombre d'articles n'est pas un problème en soi. Pour moi la question centrale je l'ai vu parce qu'on a eu un texte dans le même ordre c'était sur la protection des enfants juste avant les vacances. Mais je peux vous dire que quand j'ai pris connaissance de ce texte à la rentrée puisque même si les associations travaillent, vous savez quand on est député on ne peut pas travailler tous les sujets donc on essaye de se concentrer sur certains, au moins ce texte il est bien écrit parce qu'on a eu un texte protection des enfants juste avant les vacances c'était une catastrophe, c'était un texte intouchable quasiment. Il a été écrit un peu à l'envers, on mélangeait des sujets, on a essayé de nous faire trancher, qui ont été tranchés d'ailleurs, des sujets sur l'imprescriptibilité alors que je pense que ça aurait mérité un vrai débat plutôt que de faire trancher ce type de sujet à la faveur d

'amendement bref donc là au moins on a un texte qui est sérieux, qui est travaillé, qui tente d'apporter une réponse globale à un sujet important Je pense que la vraie bataille, on va avoir le débat parlementaire et je trouve qu'on a plutôt de bons débats parlementaires mais la vraie bataille ça va être la question des moyens protection des enfants, aujourd'hui protection d'enfance, il manque 30 000 postes comment est-ce qu'on peut prendre soit des enfants quand il manque 30 000 postes professionnels, c'est pas possible comment vous voulez -vous qu'on ait des procédures judiciaires qui fonctionnent quand on a une manque de magistrats c'est impossible, moi je vois comment fonctionne mon tribunal, c'est un vrai problème donc cette bataille des moyens, je pense qu'il faut qu'on l'amène, vous l'amenez dès maintenant et je pense qu'il faut porter l'accent, je suis pas inquiet sur le débat du texte parce que vraiment, on aura un travail d'amendement, il y aura un travail de conscientisation des députés puis des populations mais je pense que c'est vraiment sur cette question des moyens et je crois que vous estimez les moyens à 3 milliards par an, au moins 3 milliards par an le verdict il va être dans un mois, c'est le PLF, c'est 42 euros par français, c'est pas cher, c'est pas moi qui l'ai dit et on verra dans le prochain projet de loi de financement, est-ce qu'on aura ces 3 milliards parce que si on n'a pas ces 3 milliards, on peut toujours légiférer, on peut toujours avoir des lois qui posent des principes même si elles font avancer certains sujets, si on n'a pas concrètement des moyens dans tous les secteurs que balaye cette loi et elles balaye de nombreux secteurs, comme on forme les professionnels, comme on a des lieux d'écoute, comme on recueille la parole des enfants et des femmes tous ces sujets là, ça se fait pas juste en le décrétant, ça se fait avec des moyens et aujourd'hui on aura besoin de se battre après le vote de la loi, parce que j'ai peu de doute sur le fait que cette loi soit votée je vois pas qui s'opposerait à cette loi, telle que je l'ai vu écrite mais en tout cas il faudra qu'on se batte sur les moyens et c'est dès maintenant, c'est pas des moyens une fois qu'on aura fini les navettes parlementaires et donc le rapport de force, vous avez raison de le mener maintenant, il faudra l'amplifier pour qu'on ait les moyens pour que cette loi arrive rapidement et on peut aller très vite à l'assemblée, la loi cancer du sang, on a mis moins d'un an pour la faire voter, elle n'est toujours pas appliquée donc on voit bien la question du rapport de force qu'on doit organiser aujourd'hui avec l'ensemble des professionnels qui sont concernés et c'est vrai que les débuts de mobilisation sont très surprenants, je comprends que vous soyez dépassés, j'en ai chez moi, il y en a à peu près partout et donc il faut qu'on amplifie cette mobilisation pour que le gouvernement bouge beaucoup Merci

Hélène Vidard : beaucoup Yannick, alors Véronique justement sur le terrain, toi tu vois les choses, enfin tu les vois pas, tu vois ce qui n'existe, ce qui n'y a pas peut-être donc pour toi là aujourd'hui il faut protéger les enfants des violences sexuelles mais comment ça se passe pour les professionnels concrètement là sur le terrain pour repérer, pour prévenir, pour agir et en fait qu'est-ce qu'il faut maintenant pour pouvoir réellement mettre en œuvre et de quoi on a besoin en fait dans cette loi et après sur le terrain comment on va décliner les choses

Ça va s'allumer tout seul, parfait, alors moi j'ai la chance d'avoir cette double casquette, même triple des fois c'est qu'effectivement mon métier c'est assistante sociale, maintenant c'est conseillère technique de services sociaux dans l'éducation nationale ce qui me permet de conseiller le directeur académique sur les sujets sociaux donc l'état des professionnels bien sûr que je le vois, on est sur une chaîne de protection de l'enfance qui est complètement saturée et ce que j'ai envie de dire d'abord, c'est que je le dis souvent, on nous dit en politique il faut marcher sur nos deux jambes effectivement j'ai une jambe qui est dans la profession et j'ai une jambe qui fait de la politique et c'est une grande chance et cette parole politique je la porte là, ici, près de vous je voudrais d'abord remercier quand même la qualité des interventions et la chance que j'ai d'être accompagné par autant de qualités autour de moi parce que si on est là aujourd'hui pour parler de cette loi, c'est qu'on est partis chacun d'un endroit différent Anne -Cécile ça fait des années qu'elle travaille avec des associations féministes, qu'elle fait avancer des questions en fait, Anne -Cécile,

nos camarades féministes, Edouard avec son travail sur la civise ce qu'il a fait avancer sur la question des enfants, ça nous permet aujourd'hui de pouvoir parler du féminisme et de l'enfantisme et c'est nouveau et il ne faut pas l'oublier ça, les rapports de domination c'est la pièce côté pile et côté face mais c'est la même pièce on travaille ensemble et ça c'est précieux et il faut le poursuivre j'en perds mes mots parce que je suis émue de vous parler de ça parce que c'est un sujet qui me touche profondément ce sujet je souhaitais le porter au Parti Communiste parce que je trouvais qu'on était un peu en dessous de ce qui était attendu de notre parti, il y avait la question féministe qui était à l'offensive et on était un peu derrière et donc il y a un an Fabien Roussel m'a donné carte blanche pour organiser les Assises nationales de la protection de l'enfance au Parti Communiste on s'est retrouvé avec des professionnels, avec des élus, des parlementaires, des associations, des syndicats et des anciens enfants placés et des forces de gauche, pas toutes mais certaines étaient là et on a pu faire une construction avec des propositions ça c'est un premier pas mais c'est un pas important et je dis que c'est important parce que grâce au travail qui a été fait par Anne -Cécile, pas qu'elle mais Anne -Cécile, par Édouard, on se retrouve là tous donc sur ce moment zéro de ce chemin qui s'appelle la loi intégrale, chacun a poussé le sujet et c'est rare dans la société qu'à un moment donné on se retrouve tous au même endroit et c'est là qu'on est et pour moi c'est symbolique il faut pas se luper pour la suite voilà ça c'est une première une première chose que je voulais dire si ce travail il prend si dans ces rassemblements il y a du monde parce que l'été est passé par là Anne -Cécile ça aurait pu faiblir à la rentrée ça ne faiblit pas et ça ne faiblit pas pourquoi parce que la société elle est prête et je vais vous dire la société elle est davantage prête que le gouvernement et ça c'est une chance aussi c'est une chance qu'on a on a plusieurs chances on est sur un moment de levier prenez en conscience ce levier il peut être fabuleux on va changer la donne pour la suite. Les femmes, les enfants, c'est l'avenir du pays. On ne peut pas rester sur une république qui ne tient pas ses promesses aux enfants. Qu'est-ce qu'ils vont nous dire demain, ces enfants ? Alors déjà, vous nous laissez un monde de merde avec le réchauffement climatique, avec le chômage et en plus, on a besoin d'être protégés, vous nous dites quoi ? Qu'il n'y a pas les moyens. Après l'IANA, le président Macron dit quoi ? Qu'on ne me parle pas de moyens ? Mais si, on va te parler des moyens. On va même parler que des moyens. Voilà. Et on ne va pas lâcher. Non, on ne va pas lâcher. Voilà. Je vous invite tous, vous êtes nombreux, et je vous remercie. Alors on va y aller, on va y aller tous les lundis. On va porter, on va aider nos camarades de l'Assemblée nationale, parce qu'ils ont besoin du rapport de force. Et le rapport de force, c'est vous, c'est nous. Mais sans vous, on ne fait rien. Voilà. Au Parti communiste, on sera toujours du côté des plus vulnérables. C'est notre ADN. C'est notre ADN de porter l'égalité. Parce que dans la loi intégrale aussi, alors chose très importante, la loi intégrale, elle dit que, sans les services publics, elle ne sera pas intégrale. Pour que la loi puisse être intégrale, il faut un budget intégral, il faut une protection intégrale. Et on va vous aider là-dessus, parce qu'effectivement, on marche main dans la main, parce que c'est de notre responsabilité politique. Et ça, moi, c'est quelque chose que je tiens et que je porte, et que je porte au nom du Parti, du Parti communiste, c'est de notre responsabilité politique.

Hélène Vidard : Merci beaucoup, Véronique. Alors, Monsieur le juge Édouard Durand, souvent là, on a encore des élus politiques qui ont découvert le sujet des violences faites aux enfants. Et pourtant, la civise a tout donné. On ne peut pas faire comme si on ne savait pas. Les chiffres étaient là, les trois enfants par classe, tous les éléments étudiés étaient présents. Donc peut-être, je voulais vous faire rebondir sur ça, sur une première question qui est sur le constat des violences faites aux enfants aujourd'hui, et puis, dans un deuxième temps, en plus avec votre casquette de juge et votre expérience, de quoi on a besoin, en fait, dans cette loi intégrale, quels sont les éléments qui peuvent aider pour rendre la justice aux enfants ?

Merci beaucoup. C'est vrai que c'est une belle stratégie de Déni qu'on entend beaucoup dans les Allées du pouvoir, qui est de dire à chaque fois je prends conscience du problème. Et à chaque fois

qu'il y a un enfant qui est tué, à chaque fois qu'il y a une personne dont la notoriété est très publique, qui prend la parole, vous avez quelqu'un qui vient représenter le pouvoir et qui dit non, mais là, ce n'est pas seulement en tant que ministre, mais c'est aussi en père de famille que je vous dis à quel point ça me touche. On a même eu un premier ministre qui a dit je découvre un continent, un explorateur. Et ça, cette stratégie de Déni, elle colle tout à fait à la stratégie de l'agresseur qui a été définie par le collectif féministe contre le viol, le stand du collectif féministe contre le viol et au stand du PCF de Saint -Sainte -Denis. Donc allez -y. Il recherche sa proie, il l'isole, il crée un climat de peur, de terreur, de séduction. Il passe à l'acte, il impose le silence, il recherche des alliés, il assure son impunité. Et cette loi intégrale, elle est importante. Pourquoi ? Parce qu'elle vient mettre un pied dans la porte de la stratégie des agresseurs et de la stratégie du Déni. Moi, je la vois pas d'abord comme une loi qui dit tout une fois pour toutes, mais comme une loi qui va cadrer pour les 20 ans qui viennent. Et qu'à chaque fois qu'il y aura un ministre qui dira je découvre plus jamais ça, il sera obligé de faire face à la réalité des principes qui sont posées dans la loi intégrale. Je rappelle que, et ça c'est une chose qui m'avait beaucoup marqué avec Ernestine Ronnet, qui présidait la commission violences du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, qui est une familière de la fête de l'Huma, je pense à elle aujourd'hui, et nous avons reçu au ministère à l'égalité des femmes victimes de violences ou des familles de femmes victimes de féminicides. Et toutes ces personnes disaient, nous on se sent trahi parce que quand on a fait appel aux institutions sociales, alors on est entré dans un deuxième calvaire. Et c'est ce que Anne -Sécile Maillerfer appelait à l'instant en disant c'est la victimisation secondaire. Et moi en tant que juge, évidemment je suis bien placé pour en parler, parce que je sais à quel point c'est coûteux physiquement, psychologiquement, financièrement aussi de devoir s'engager dans ces procédures où à chaque fois il faut à nouveau se faire comprendre et se faire entendre. Et puis je rappelle aussi, s'agissant des enfants, et nous l'avons montré à la civise dans l'étude de tous nos témoignages, que quand un enfant révèle des violences sexuelles, il peut obtenir trois types de réponses. Une réponse de soutien positif, je te crois, je te protège. Une réponse de soutien négatif, je te crois mais je m'en fous. Et une absence de réponse, et même tu mens. Et bien voyez -vous, quand un enfant révèle des violences, seuls 8 % des enfants reçoivent un soutien positif. 92 % des enfants n'entendent pas ces simples mots je te crois et je te protège. Et pour qu'il y ait ces mots, je te crois et je te protège. Je suis d'accord, il faut des moyens. Oui, il faut des moyens. Mais d'abord, il faut une volonté. Et cette volonté, elle doit être à la fois une volonté qui vient de la loi, et c'est pour ça qu'il nous faut une loi intégrale. Une loi qui fixe les principes. Et il faut qu'elle vienne de la parole des adultes vis -à -vis des enfants. Parce que quelles que soient les moyens, et quelles que soient la loi, il faudra toujours qu'il y ait une femme et un homme en chair et en os, qui disent, je te crois et je te protège. Mais pour ça, il faut que ces professionnels soient soutenus. Et c'est le mérite de la loi intégrale. On parle des moyens, j'ai encore deux points à vous dire, on parle des moyens. Je rappelle que le coût annuel des violences sexuelles faites aux enfants, c'est 9 ,7 milliards d'euros. Le coût annuel des violences conjugales, c'est 3 ,5 milliards d'euros. Le coût annuel de la prostitution, c'est 1 ,9 milliards d'euros. Qu'on ne nous dise pas qu'on manque d'argent. Nous sommes prêts à donner plus de 15 milliards d'euros pour l'impunité des agresseurs. Et je termine. Parce que ici, dans cette belle fête, et à ce stand, nous sommes dans le partage du même engagement militant. Je suis d'accord, mais méfiez -vous et soyez vigilants. Parce que, sous couvert de bonnes intentions et de bons principes, vous allez devoir faire face à des discours politiques et militants qui vont venir invalider la loi intégrale et qui vont venir déstabiliser les principes sur lesquels se fonde la loi intégrale. Alors je voudrais le dire qu'on ne dise pas que cette loi intégrale, elle repose sur des principes liberticides ou d'objectifs carcéraux. Je ne suis pas d'accord avec cette inversion de la réalité. Oui, la place des violeurs d'enfants est en prison. Oui, la place des gens qui achètent le corps des femmes et le corps des enfants est en prison. Et je me fiche qu'on me dise que c'est liberticide. La liberté, c'est de pouvoir grandir, de pouvoir vivre sans qu'on vienne posséder son corps. Et vous allez aussi entendre des

discours relativistes qui vous disent qu'il ne faut pas lutter contre l'excision des filles et des femmes. faut pas lutter contre le mariage forcé, eh bien nous ne pouvons pas être d'accord parce que où qu'elles vivent et où qu'ils vivent ces enfants ont le droit à ce que leur corps et leur sexe soient respectés dans leur intégrité, a le droit, ont le droit que leur vie et leur projet de mariage soient respectés dans leur liberté et enfin il y a des gens qui vont vous dire que la prostitution est un travail et bien il faut lutter contre ces discours d'agresseurs parce que ici nous sommes présents pour lutter contre les rapports de domination et d'exploitation où qu'ils s'infiltrent il ne faut pas se laisser infiltrer par la pensée des agresseurs parce que comme le dit la psychologue Linda Tromelieu il s'agit de grandes criminalités je vous remercie

Hélène Vidard : merci beaucoup je veux te faire rebondir juste Véronique quelles sont les deux trois grandes propositions pour la protection de l'enfance qu'on doit porter là tout de suite en urgence

alors effectivement cela encore que je vais parler d'alignement des planètes c'est que les propositions du parti entre totalement en résonance avec la loi intégrale nous on pense à l'après on l'a dit cette loi avec tout ce qui va être raconté sur cette loi elle doit exister c'est ce que je j'appelle moi la loi cadre cette loi cadre elle peut être améliorée mais en tout cas cela n'existe pas elle n'est pas améliorable et nous au parti ce qu'on se comporte comme première proposition c'est quand même un grand service public de la protection de l'enfance parce que la loi intégrale aussi on l'a dit elle est là pour arrêter de couper un enfant en plusieurs morceaux le lundi c'est un élève de l'éducation nationale le mardi il est à la justice le mercredi il est patient dans un parcours de soins un enfant qui a vécu ça il est déjà abîmé on va pas continuer à le morceler je crois qu'on peut être tous à d'accord là dessus au contraire la réparation c'est d'être en une fois c'est le c'est le réparer de tous les côtés et pour ça il faut des services publics j'ai parlé de chaîne j'ai parlé d'une chaîne qui est abîmée cette chaîne elle doit être ça doit être le symbole de la continuité et donc cette chaîne ce sont les services publics on a parlé de la justice la santé l'éducation nationale on est tous des parents pauvres mais on doit tous protéger les enfants et donc le parti communiste propose un grand un grand service public protection de l'enfance doté des moyens humains et financiers à la hauteur et ensuite on veut pousser on veut pousser encore plus loin c'est que on propose d'inscrire à la protection de l'enfance dans la constitution voilà c'est que nous voulons obliger la république à tenir sa promesse vis-à-vis des enfants on a inscrit l'ivg dans la constitution moi je veux maintenant moi mon combat de communiste de responsable de la commission protection de l'enfance c'est de pousser avec tous mes camarades à l'inscription de la protection de l'enfance de la constitution

Hélène Vidard : yannick je te fais juste rebondir tu disais tout à l'heure les il ya une évidence on devrait tous être d'accord tout être d'accord pour cette loi tu vas être surpris mais il va y avoir beaucoup de débats en fait y compris à gauche et ça a été évoqué sur les enjeux de prostitution mais sur les enjeux de protection de l'enfance aussi voilà il va vraiment y avoir des débats autour de ça alors que du point de vue des militantes associatives voilà il ya un large rassemblement un c'est il disait tout à l'heure la société nous on la pense prête voilà toi tu penses quoi ça va se passer comment à la salle

d'abord dire que si vous attendez toute l'assemblée nationale vous allez être déçu c'est la question du rapport de force si seuls les députés se mobilise ça suffira pas je pense qu'on est tous d'accord sur l'objectif sur la philosophie de la loi moi après qu'il ya des débats sur les façons d'y arriver j'ai pas de souci avec ça je pense même que ça peut contribuer éclairer des sujets qui sont importants qui peuvent être même s'il ya beaucoup de rapports beaucoup d'études il y a encore beaucoup de gens qui ont besoin de comprendre ce sujet et donc moi qui ai des débats l'assemblée moi je trouve ça très sain et j'espère qu'il y aura des débats à l'assemblée nationale j'ai pas de doute sur l'ambition portée par les députés fin je peux me tromper mais mais mais j'ai envie de dire que le

début de cette discussion de cette loi ce n'est que le début ce n'est que le début du travail on parlait tout à l'heure de services publics comment est ce qu'on fait pour recueillir la parole dans les commissaires de police et comment est ce qu'on change l'accueil des victimes dans les commissaires de police comment est ce qu'on fait à l'école pour remettre des infirmières scolaires alors qu'on a plus pour recueillir la parole de l'enfant comment est ce qu'on fait pour avoir des classes moins surchargées pour pouvoir justement être plus attentif à ce que dit l'enfant sur son quotidien puisque ce que je veux dire c'est que la question des services publics c'est un combat quotidien qu'il faut qu'on mène cette loi est un point de départ sur les violences sur les violences sexuelles et sexistes donc moi je pense enfin je vois pas pourquoi elle ne passerait pas même si peut y avoir des points de désaccord peut-être que je les sous-estime peut-être que je les sous-estime mais j'ai envie de dire ce combat populaire qui ne se fera pas qu'à l'assemblée il faut qu'il se poursuive bien au delà bien et donc nous on va faire le travail parlementaire nécessaire je pense mais ensuite il faut qu'avec les associations avec les partis politiques avec les syndicats on continue à forcer à pousser pour le développement des services publics au service de l'objectif de cette loi et de la philosophie de la loi et c'est pas si simple mais en tout cas c'est un combat qu'on doit mener dès maintenant et de façon très populaire

Hélène Vidard : Anne -Cécile je te fais rebondir sur ça combat très populaire et tu le disais tout à l'heure il ya des endroits où il n'y a même pas pas d'organisation pas d'association il ya quelque chose de très spontané tant il y a de la colère de la souffrance et malheureusement aussi tant la question des violences est partagée dans la société

oui il y a une grande colère partout et je le disais en fait il faut quand même se rendre compte que quand on parle de 160 000 enfants chaque année qui sont victimes de violences ça fait un sacré paquet de en fait sont vraies à la fin même chose pour les viols sur les femmes majeures on dit 80 90 000 100 000 par an ça fait beaucoup beaucoup de femmes à la fin de la journée et au cumul de toutes ces années donc donc on est énormément et très très très nombreuses et nombreux à savoir à quel point c'est grave à quel point c'est important aussi d'avoir une réponse institutionnelle à tout ce mouvement qui n'en finit pas en fait de faire les gros titres moi je voulais aussi revenir sur autre chose c'est que moi ce qui m'inquiète c'est le tempo c'est le temps le tempo la période et dire en fait effectivement là on le voit on est sur la rentrée c'est le grand début de la campagne présidentielle dans un certain sens commencer la campagne présidentielle avec ce sujet en numéro 1 politique rentrée politique d'une présidentielle avec ce sujet tout en haut de la fiche en tant que féministe on pouvait pas rêver mieux parce que là on est sûr qu'on se fait pas oublier qu'on se fait pas invisibiliser et effacer de l'histoire parce que ça c'est quelque chose qu'ils aimeraient bien faire rapidement qu'on se taise mais non on est là et on est dans la rue et on est présente et on est ignoré mais mais c'est quand même les présidentielles et du coup en février ce sera fini les débats parlementaires donc on a un temps extrêmement contraint car si jamais ça ne passe pas à l'assemblée puis au sénat peut-être retour à l'assemblée nationale et qu'entre temps il ya aussi le vote du budget qui est un autre genre d'aller-retour est-ce que ça avait censuré pas censuré blabla bref on sait que c'est le chat d'une aiguille mais nous s'il ya de la lumière au bout du couloir si un micro espace mais on y va à fond parce que c'est tellement unique c'est tellement dingue qu'on est même cette petite opportunité de que peut-être ça va marcher qu'on ne peut pas faire autrement que d'y aller à fond parce que en fait cette loi ça fait longtemps qu'on la demande et de manière structurée depuis 2024 je le disais on s'est mobilisé pour que soit au programme du nfp si vous retrouvez ce programme beaucoup beaucoup de députés ont été élus grâce au programme du nfp vous regardez la rubrique femme il ya marqué loi intégrale ils avaient deux ans on n'était pas obligé d'attendre maintenant là on aurait pu il ya un an et demi et alors on dit c'est pas l'assemblée qui détermine son agenda c'est faux en fait il ya des conférences des présidents de groupe où il pouvait tout à fait décider de donner du temps à ce sujet et il a fallu qu'on se mobilise dans la rue pendant

deux ans et que la petite liana elle meurt pour enfin on soit entendu c'est juste pour vous rappeler à quel point c'est nécessaire que le mouvement féminin soit autonome, parce qu'on a besoin d'avoir ce rapport de force, pas que vis-à-vis du gouvernement, mais vis-à-vis de tous les partis, pour ne pas qu'ils nous oublient, pour qu'on compte, parce que nos vies comptent, et ça, ils ont trop tendance à l'oublier. Et donc, pour finir là-dessus, ce tempo, il est aussi compliqué, parce qu'en fait, ce genre de loi, pour qu'elle puisse aussi être fertile, il faut qu'elle engrange des débats et surtout qu'elle soit partagée. Dans son esprit, dans ses grands principes et ses grandes valeurs. Et pour ça, il faut nécessairement une certaine dose de transpartisanisme, de transpartisan. Donc on a besoin de tout le monde, on a besoin de tous les députés, et particulièrement de tous les députés de gauche, parce qu'on a besoin que cette loi soit une loi de gauche. On a besoin qu'au cœur de cette loi, il y ait l'attention aux plus vulnérables, et en particulier les femmes étrangères. On a besoin que cette loi fasse attention à tous ses sujets et ses grands principes, et justement qu'elle ne verse pas dans une loi que nous, les associations féministes, n'avons pas appelé de nos vœux. Et pour ça, on a besoin de tout le monde. Sauf qu'en période présidentielle, la dynamique n'est pas à l'unité. La dynamique, elle est à essayer de se différencier de son voisin, de dire, nous, on est vachement mieux que les autres, et puis leur truc est pourri, et puis nous, on fera vachement mieux. Et en fait, c'est pas de notre faute à nouveau si la loi arrive maintenant. Si on avait pu en discuter à un autre moment, nous, on en aurait discuté à un autre moment. Mais là, oui, ça va demander un effort énorme, parce que ça va demander, à un moment où tout est fait pour que les parties se divisent et se différencient les uns des autres, il va falloir qu'ils fassent ensemble, qu'ils luttent et qu'ils fassent alors des amendements et tout ça, ils fassent alors un point de vue, mais quand même, à un moment donné, qu'ils votent ensemble, qu'ils se mettent d'accord sur le fait qu'ils ont fait ça ensemble. Et ça, c'est vrai que c'est un risque très, très important. Et c'est aussi à nous d'imposer ce rapport de force aussi pour rappeler les politiques, et particulièrement à gauche, que l'unité, elle est vitale.

Hélène Vidard : Merci, Anne -Cécile. Je vais vous proposer, chacun, de reprendre la parole un petit peu pour juste nous dire le mot de la fin, en fait. Là, pour vous, c'est quoi l'urgence ? Donc, on va continuer à se mobiliser, ça va arriver à l'Assemblée nationale. C'est quoi l'urgence, là, tout de suite ? Et notamment, on entend souvent, ça ne doit plus jamais arriver, voilà, plus jamais ça, etc. Donc, les propositions urgentes qu'on doit réaliser là. Peut-être, Edward, vous voulez nous dire ça ?

Il y a une petite ligne dans la loi intégrale qui, avec beaucoup d'autres, a énormément de valeur, à mes yeux, qui est la définition d'un parcours de soins spécialisés du psychotraumatisme. Et c'est le minimum de la justice qu'on doit aux personnes qu'on n'a pas protégées. C'est de permettre de continuer à vivre sans les flashbacks quotidiens, sans les cauchemars, sans les problèmes gynécologiques, sans le suicide, sans l'impossibilité de sortir de chez soi. Et c'est aussi un moyen de prévention primaire. Parce qu'on dit ce qui n'est pas totalement vrai, mais on dit, c'est vrai que parmi les agresseurs, il y a des enfants victimes. Eh bien, les soins spécialisés du psychotraumatisme, de ce point de vue, sont un outil de prévention. Et mon mot de la fin, à moi, c'est de faire référence à Charles Pégui, qui dit, chaque civilisation sera jugée sur ce qu'elle aura considérée comme négociable ou non négociable. Et la liberté des femmes et des enfants, leur intégrité, le droit des enfants de grandir, n'est pas négociable sur le marché.

Hélène Vidard : Merci beaucoup. Méronique, l'urgence, là, tout de suite.

L'urgence, c'est construire le rapport de force. C'est permettre... Parce que oui, le temps est compté, et ça, tout le monde doit en être conscient. Le temps va être... On est sur du temps très court. Donc oui, l'urgence, c'est se mobiliser et c'est construire le rapport de force. Il faut que cette loi, elle va arriver, à l'article 68, à la fin du mois, sur les 3 milliards, 3 milliards sur 6 ans, et que la bataille parlementaire, elle va être sur les moyens. Et donc, j'insiste sur l'importance vitale d'aider

nos parlementaires sur cette bataille -là. Ça et... Et je vais dire aussi que l'urgence pour moi, membre du Parti communiste, c'est que cette question sur la loi intégrale fasse partie prenante du projet des présidentielles, et je m'y engage. Et mon mot de la fin, ben moi, c'est Saint-Exupéry. C'est le petit prince. C'est toutes les grandes personnes qui ont été un jour des enfants, mais peu d'entre elles s'en souviennent. Ben moi, je m'en souviens. Merci.

Hélène Vidard : Yannick, j'en profite avant de te laisser à parole. Moi, je souhaite que tous les élus locaux, qui soutiennent cette loi, soient aussi dans les rassemblements. Parce qu'autant, on n'est pas pour qu'il y ait des récupérations à l'aune des présidentielles sur cette loi, parce qu'on veut créer des majorités et qu'on veut la faire voter. Mais tous les élus locaux, qu'ils viennent et qu'ils se mobilisent aux côtés des associations, je pense que c'est très important aussi pour nous. Alors, Yannick, qu'est-ce qu'on peut faire, là ? Les parlementaires, comment on fait ?

Comment on fait ? On va travailler, on va débattre et on va voter. Mais moi, je pense que s'il y a une urgence, c'est d'arrêter de détricoter tout ce qui peut permettre à la mise en oeuvre de cette loi. On a, par exemple, des baisses de subventions en planque familiale. Il manque des emplois à la PMI. Il va y avoir une réforme de la tarification des hébergements sociaux qui vont rendre beaucoup plus difficile le fonctionnement de ces établissements. Donc, on va avancer sur cette loi intégrale, mais il faut qu'on arrête parallèlement de continuer à casser ce qui peut aider à la mise en oeuvre de cette loi intégrale. Et là, il faut qu'on se batte. Et là, on a besoin d'un vrai rapport de force.

Hélène Vidard : Merci, Anne

-Cécile. Rendez-vous lundi et tous les lundis jusqu'au 5 octobre dans la rue.

Hélène Vidard : Voilà, merci beaucoup à toutes et tous. C'était très, très nombreux. On va même faire... Je n'ai pas fait de photo, mais vous êtes super nombreux dans ce stand. Merci beaucoup. On reste à votre disposition si vous voulez venir échanger. Merci d'avoir été avec nous.